



Guide d'étude et de référence

pour les examens écrits
pour la

Licence de pilote privé

Avion

Sixième édition
Mai 2025

TC-1004029

Autre publication connexe :

TP 13014F Spécimen d'examen

Veillez acheminer vos commentaires, vos commandes ou vos questions à:

Le Bureau de commandes

Services des publications multimédias

Transports Canada (AARA-MPS)

330, rue Sparks

Ottawa (Ontario) K1A 0N8

Téléphone : 1 888 830-4911 (Amérique du Nord) 613 991-4071 (autres pays)

Télécopieur : 613 991-1653

Courriel : mps-psm@tc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Transports, 2025.

This publication is also available in English under the following title: Study and Reference Guide for written examinations for the Private Pilot Licence – Aeroplane.

Transports Canada autorise la copie ou la reproduction du contenu de la présente publication à des fins d'utilisation personnelle ou publique non commerciale. Les utilisateurs doivent reproduire les documents avec exactitude, citer Transports Canada comme en étant la source et ne pas les présenter comme étant une version officielle des documents copiés, ni comme une production en collaboration ou avec l'approbation de Transports Canada.

Pour demander l'autorisation de reproduire des éléments de la présente publication à des fins commerciales, veuillez remplir le formulaire Web suivant :

<https://tc.canada.ca/fr/services-generaux/demande-affranchissement-droit-auteur>

Ou communiquez avec TCcopyright-droitdauteurTC@tc.gc.ca

TP 12880^E (RDIMS 20579311)

TP 12880^F (RDIMS 20915602)

(05/2025)

N° de cat : T52-4/55-2010F-PDF

ISBN : 978-1-100-16468-7

TC-1004029

Vous pouvez reproduire ce guide au besoin et il est disponible au
<https://tc.canada.ca/fr/aviation/delivrance-licences-pilotes-personnel/licences-permis-qualifications-membres-equipage-conduite/guides-etude-reference-specimens-examen>

TABLE DES MATIÈRES

Généralités	1
Objectif de ce guide	1
Connaissances exigées	1
Conditions préalables.....	1
Exemptions du règlement de l'aviation canadien (RAC)	1
Règles relatives aux examens	2
Matériaux requis	2
Délais	2
Comment réserver un examen pour l'équipage de conduite.....	2
Reprise d'un examen	3
Compte rendu d'examen	3
Examinations.....	4
Examen complet	4
Examens à parties	5
Examen pour licence de pilote – hélicoptère à avion.....	5
Droit aérien	7
Droit aérien et procédures.....	7
Navigation	14
Navigation et aides radio.....	14
Météorologie.....	16
Météorologie	16
Aéronautique - connaissances générales	19
Cellules, moteurs et systèmes	19
Théorie du vol	21
Instruments de bord	22
Opérations aériennes.....	23
Facteurs humains	26
Matériel d'étude recommandé.....	27
Matériel d'étude recommandé pour l'examen de conversion des certificats de pilotes de la <i>Federal Aviation Administration (FAA)</i>.....	28
Renseignements	30
Lettre de recommandation pour l'examen écrit pour la licence de pilote privé (avion).....	31
Lettre de recommandation pour l'examen écrit à parties pour la licence de pilote privé (avion).....	32

Généralités

Objectif de ce guide

Le TP 12880 vise à fournir des conseils pour aider les personnes à se préparer à l'examen écrit requis pour une licence canadienne de pilote privé (PPL – A). Le guide couvre des sujets dans les sections du droit aérien, la navigation, la météorologie et l'aéronautique – connaissances générales. Les sujets énumérés ne sont pas censés être une liste détaillée et exhaustive, il est important que les candidats soient bien informés dans tous ces domaines pour s'assurer qu'ils sont bien préparés et capables de réussir l'examen écrit et d'atteindre leur objectif de devenir des pilotes privés titulaires d'une licence sûre.

Connaissances exigées

Tous les sujets de ce guide sont importants pour le candidat à la licence de pilote privé, catégorie avion et pourraient se retrouver à l'examen. Les sujets identifiés par une puce (→) sont considérés comme des connaissances essentielles.

Conditions préalables

RAC 401.13

(1) Avant de se présenter à un examen écrit, le demandeur d'un permis, d'une licence ou d'une qualification de membre d'équipage de conduite doit satisfaire aux conditions préalables de l'examen précisées dans les normes de délivrance des licences du personnel quant aux points suivants :

- (a) l'aptitude physique et mentale;
- (b) l'identité;
- (c) la recommandation de l'instructeur de vol qui est responsable de la formation du demandeur;
- (d) l'expérience.

(2) Le demandeur d'un permis, d'une licence ou d'une qualification de membre d'équipage de conduite doit maîtriser suffisamment l'une des langues officielles pour être capable de lire les questions de l'examen et en rédiger les réponses sans aucune aide.

Exemptions du règlement de l'aviation canadien (RAC)

<https://tc.canada.ca/fr/aviation/centre-reference/exemptions-reglement-aviation-canadien-rac>

Règles relatives aux examens

RAC 400.02

(1) Sauf autorisation du surveillant, il est interdit dans le cas d'un examen écrit de faire ou de tenter de faire ce qui suit :

- (a) copier ou enlever d'un endroit le texte de l'examen ou toute partie de celui-ci;
- (b) donner à quiconque ou accepter de quiconque une copie du texte de l'examen ou de toute partie de celui-ci;
- (c) aider quiconque ou accepter de l'aide de quiconque pendant l'examen;
- (d) subir l'examen ou toute partie de celui-ci pour le compte d'une autre personne;
- (e) utiliser tout matériel ou toute documentation pendant l'examen.

(2) La personne qui accomplit un acte interdit par le paragraphe 1) échoue à l'examen et ne peut se présenter à tout autre examen pendant l'année qui suit.

Matériaux requis

Un crayon est exigé pour le travail approximatif. Les calculatrices électroniques sont utiles et sont autorisées si leur mémoire est dégagée avant et après l'examen. Les ordinateurs capables de stocker le texte ne sont pas approuvés. Des outils de navigation (règle, rapporteur, ordinateur de vol) sont exigés pour les questions de navigation. Une liste d'ordinateurs électroniques acceptés pour les examens du personnel navigant est disponible à :

<https://tc.canada.ca/fr/aviation/delivrance-licences-pilotes-personnel/licences-permis-qualifications-membres-equipage-conduite/ordinateurs-electroniques-acceptes-examens-personnel-navigant>

Délais

Les examens, y compris toutes les parties d'un examen divisé en parties, exigés en vue de la délivrance d'un permis, d'une licence, de l'annotation d'une qualification sur un permis ou sur une licence, doivent avoir été passés dans les 24 mois précédant la date de la demande du permis, de la licence ou de la qualification.

Comment réserver un examen pour l'équipage de conduite

<https://tc.canada.ca/fr/aviation/delivrance-licences-pilotes-personnel/licences-permis-qualifications-membres-equipage-conduite/comment-reserver-examen-equipage-conduite>

Liste des surveillants d'examen autorisés (SEA)

https://tc.canada.ca/fr/aviation/delivrance-licences-pilotes-personnel/licences-permis-qualifications-membres-equipage-conduite/comment-reserver-examen-equipage-conduite#trouver_un_SEA

Réserver un examen dans un centre de transports canada

Si l'examen ne peut pas être administré par un SEA, utilisez l'outil de réservation d'examen en ligne de Transports Canada.

- 1) Préparez votre licence de pilote ou votre numéro de dossier. Le numéro de dossier commence par « 5802 »
- 2) Une fois sur la page Web de réservation des examens, choisissez votre examen, le lieu et la date, indiquez vos coordonnées et atteste que vous répondez aux critères d'admissibilité requis
- 3) Suivez les invites pour soumettre votre paiement

Une fois la réservation confirmée par le paiement, vous recevrez une confirmation par courrier électronique. Vous recevrez également un courriel de rappel trois jours ouvrables avant la date de l'examen.

Réservez en ligne : <https://examens-aviation-exams.tc.canada.ca/fr/planifier/etape1/>

Reprise d'un examen

400.04

(1) Sous réserve du paragraphe (2) et (6), la personne qui échoue à un examen ou à une partie d'un examen divisé en parties, exigé en vue de la délivrance d'un permis, d'une licence, d'une qualification ou d'un certificat de validation de licence étrangère de membre d'équipage de conduite n'est pas admissible à reprendre l'examen ou la partie de l'examen avant l'expiration des délais suivants :

- (a) dans le cas d'un premier échec, 14 jours;
- (b) dans le cas d'un deuxième échec, 30 jours;
- (c) dans le cas d'un troisième échec ou d'un échec suivant, 30 jours, plus 30 jours supplémentaires pour chaque échec après le deuxième échec, sans dépasser 180 jours.

(2) La personne qui échoue à l'examen de la Réglementation aérienne pour le permis d'élève-pilote ou pour les postulants étrangers et militaires à la licence de pilote privé (PSTAR) est admissible à reprendre l'examen à n'importe quel moment après avoir reçu un avis d'échec et avoir révisé les points faibles de ses connaissances.

(6) Lorsqu'une personne présente une demande au ministre afin de réduire les délais entre les reprises d'examen, le ministre accorde la réduction du délai sur réception d'une confirmation attestant que la personne a révisé les points faibles de ses connaissances.

Compte rendu d'examen

Le compte rendu avise le candidat des questions répondues incorrectement.

Exemple d'un compte rendu : Nommer les conditions atmosphériques qui favorisent le développement d'un orage.

Examinations

Examen complet

Les candidats à la licence de pilote privé, catégorie avion, doivent démontrer leurs connaissances en réussissant à un examen écrit de Transports Canada composé de questions à choix multiples portant sur les sujets de ce guide. Les candidats doivent être capables de lire les questions d'examen sans aide en français ou en anglais.

Examen	Questions	Durée	Note de réussite
Pilote privé – avion (PPAER)	100	3 heures	60 %

Cet examen est séparé en quatre différentes parties et exige une note globale de 60% et 60% à chacun des sujets obligatoires suivants :

Sujets obligatoires

Droit aérien	Droit aérien et procédures
Navigation	Navigation et aides radio
Météorologie	Météorologie
Aéronautique - connaissances générales	Cellules, moteurs et systèmes Théorie de vol Instruments de bord Opérations aériennes Facteurs humains

Les questions sont reliées en majorité aux parties énumérées dans les sujets obligatoires indiqués ci-dessus, mais il pourrait y avoir des circonstances où des connaissances dans une matière quelconque soient nécessaires pour arriver à une réponse. Par exemple, une question pratique sur le calcul de carburant de la partie, NAVIGATION, peut nécessiter une connaissance des exigences de carburant VFR de la partie, DROIT AÉRIEN.

Tout candidat qui obtient la note globale inférieure à 60% devra, pour obtenir sa licence, subir à nouveau l'examen au complet tel que spécifié dans le RAC 421.26.

Examens à parties

Les candidats qui obtiennent la note globale de 60% ou plus (examen PPAER), mais qui n'obtiennent pas la note de réussite pour l'un des sujets obligatoires auront réussi partiellement mais ils devront reprendre, en une séance, la ou les partie(s) échouée(s). Les sujets obligatoires pour les examens à parties sont:

Examen	Questions	Durée	Note de réussite
Droit aérien (PALAW)	20	1 heures	60 %
Navigation (PANAV)	20	2 heures	60%
Météorologie (PAMET)	30	1½ heures	60%
Aéronautique – connaissances générale (PAGEN)	30	1½ heures	60%

NOTE: Le temps alloué pour reprendre plus d'une partie d'un examen est le total du temps alloué pour chaque partie. Ce temps ne doit pas dépasser 3 heures.

Examen pour licence de pilote – hélicoptère à avion

Les pilotes titulaires de la licence valide de pilote privé, de pilote professionnel ou de ligne de catégorie hélicoptère qui désirent obtenir la licence de pilote privé pour la catégorie avion, doivent démontrer leurs connaissances en réussissant à un examen écrit de Transports Canada, composé de questions à choix multiples.

Examen	Questions	Durée	Note de réussite
Licence de pilote privé (avion) catégorie complémentaire (PARAC)	30	1½ heures	60%

Le PARAC est basé sur les sujets suivants : DROIT AÉRIEN et AÉRONAUTIQUE – CONNAISSANCES GÉNÉRALES (cellules, moteurs et systèmes, théorie de vol, instruments de bord et opérations aériennes).

Examen de conversion, certificat de pilote de la FAA des États-Unis de l'Amérique - avion

Les pilotes titulaires d'un certificat de pilote privé, professionnel ou de ligne de la FAA - avion doivent démontrer leurs connaissances en réussissant à l'examen écrit de Transports Canada composé de questions à choix multiples dont voici les modalités :

Examen	Questions	Durée	Note de réussite
Conversion - licence de pilote privé - avion (FAAPA)	20	1 heures	60%

L'examen pour la conversion d'un certificat de pilote américain en licence de pilote privé canadienne — avion (FAAPA) fait référence aux différences qui existent entre la *Federal Aviation Administration (FAA)* et Transports Canada (TC) en matière de droit aérien et de procédures de communication. Les candidats devraient lire les références recommandées aux pages 26 et 27 qui portent sur l'exploitation d'avions en conditions VFR.

Droit aérien

Droit aérien et procédures

Règlement de l'aviation civile (RAC)

Certaines dispositions du *Règlement de l'aviation canadien* (RAC) renvoient à une norme connexe. Les questions portant sur le RAC peuvent évaluer les connaissances du Règlement ou de la norme.

Partie I – Dispositions générales

101 – Définitions

101.01 Définitions

103 – Administration et application

103.02 Inspection de l'aéronef, demande de documents et interdictions

103.03 Retour d'un document d'aviation canadien

103.04 Tenue des dossiers

Part II – Identification et immatriculation des aéronefs et utilisation d'aéronefs loués par des personnes qui ne sont pas propriétaires enregistrés

202.01 Exigences relatives au marquage des aéronefs

202.13 Immatriculation des aéronefs – Généralités

202.15 Qualifications pour être propriétaire enregistré d'un aéronef canadien

202.17 Types d'immatriculation

202.26 Certificat d'immatriculation à bord de l'aéronef

Transfert de la garde et de la responsabilité légales

202.35 Généralités

202.36 Immatriculation intérimaire

202.57 Circonstances d'annulation du certificat d'immatriculation

Part III – Aérodrômes et aéroports

300 – Définitions

300.01 Définitions

301 – Aérodrômes

301.01 Application

➔ 301.04 Balises et marques

➔ 301.06 Indicateur de direction du vent

301.07 Balisage lumineux

301.08 Interdictions

301.09 Prévention des incendies

- 302 – Aéroports
 - 302.10 Interdictions
 - 302.11 Prévention des incendies

Partie IV – Délivrance des licences et formation du personnel

- 400 – Généralités
 - 400.01 Définitions

- 401 – Permis, licences et qualifications de membre d'équipage de conduite
 - 401.03 Obligation d'être titulaire d'un permis, d'une licence ou d'une qualification de membre d'équipage de conduite ou d'un certificat de validation de licence étrangère
 - 401.04 Membre d'équipage de conduite d'un aéronef immatriculé dans un État contractant autre que le Canada
 - 401.05 Mise à jour des connaissances
 - 401.08 Carnets personnels
 - 401.26 Licence de pilote privé – Avion – Avantages
 - 401.28 Remboursement des frais occasionnés par un vol
 - 401.45 Qualification de vol VFR OTT - Avantages

- 404 – Exigences médicales
 - 404.03 Obligation d'être titulaire d'un certificat médical
 - 404.04 Délivrance, renouvellement, période de validité et prolongation du certificat médical
 - 404.06 Interdiction concernant l'exercice des avantages
 - 404.10 Exigences relatives au certificat médical pour les licences du personnel
 - 404.18 Examen en vue de faire renouveler un certificat médical ou d'obtenir la permission de continuer à exercer les avantages d'un permis, d'une licence ou d'une qualification

Partie VI – Règles générales d'utilisation et de vol des aéronefs

600 – Définitions

600.01 Définitions

601 – Structure, classification et utilisation de l'espace aérien

601.01 Structure de l'espace aérien

601.02 Classification de l'espace aérien

- ➔ **601.03 Espace aérien à utilisation de transpondeur**
- ➔ **601.04 Vols IFR et VFR dans l'espace aérien de classe F à statut spécial réglementé ou à statut spécial à service consultatif**
- 601.06 Vol VFR dans l'espace aérien de classe A**
- 601.07 Vol VFR dans l'espace aérien de classe B**
- ➔ **601.08 Vol VFR dans l'espace aérien de classe C**
- ➔ **601.09 Vol VFR dans l'espace aérien de classe D**
- 601.15 Restrictions relatives à l'utilisation d'aéronefs lors des feux de forêts**
- 601.16 Délivrance d'un NOTAM visant des restrictions relatives à l'utilisation des aéronefs lors des feux de forêts**
- 601.19 Lasers portatifs**
- 601.20 Projection d'une source lumineuse dirigée de forte intensité vers un aéronef**

602 – Règles d'utilisation et de vol

Généralités

- 602.01 Utilisation imprudente ou négligente des aéronefs**
- 602.02 État des membres de l'équipage de conduite**
- 602.03 Alcool ou drogues – Membres d'équipage**
- 602.04 Alcool ou drogues – Passagers**
- 602.05 Conformité aux instructions**
- 602.06 Usage du tabac**
- 602.07 Limites d'utilisation des aéronefs**
- 602.08 Appareils électroniques portatifs**
- 602.09 Avitaillement en carburant avec moteur en marche**
- ➔ **602.10 Démarrage des moteurs d'un aéronef et moteurs en marche d'un aéronef au sol**
- ➔ **602.11 Givrage d'un aéronef**
- ➔ **602.12 Vol au-dessus de zones bâties ou d'un rassemblement de personnes en plein air pendant le décollage, l'approche et l'atterrissage**
- ➔ **602.13 Décollage, approche et atterrissage à l'intérieur de zones bâties d'une ville ou d'un village**
- ➔ **602.14 Altitudes et distances minimales**
- 602.15 Vol à basse altitude – Autorisation**
- ➔ **602.19 Priorité de passage – Généralités**
- ➔ **602.20 Priorité de passage – Aéronef manœuvrant à la surface de l'eau**
- ➔ **602.21 Évitement d'abordage**
- 602.22 Remorquage**

- 602.23 Chute d'objets
- 602.24 Vol en formation
- 602.25 Monter à bord d'un aéronef ou quitter un aéronef en vol
- 602.26 Sauts en parachute
- 602.27 Acrobaties aériennes – Interdictions relatives aux endroits et aux conditions de vol
- 602.28 Acrobaties aériennes avec passagers à bord
- 602.31 Conformité aux instructions et autorisations du contrôle de la circulation aérienne
- 602.32 Limite de vitesse
- 602.34 Altitudes de croisière et niveaux de vol de croisière
- 602.35 Procédures de calage et d'utilisation des altimètres – Région de calage altimétrique
- 602.36 Procédures de calage et d'utilisation des altimètres – Région d'utilisation de la pression standard
- 602.37 Procédures de calage et d'utilisation des altimètres – Transition entre les régions
- 602.40 Décollage ou atterrissage à un aéroport la nuit

Exigences relatives à l'équipement opérationnel et à l'équipement de secours

- 602.58 Interdictions
- 602.59 Normes relatives à l'équipement
- 602.60 Exigences relatives aux aéronefs entraînés par moteur
- 602.61 Équipement de survie – Vols au-dessus de la surface de la terre
- 602.62 Gilets de sauvetage, dispositifs et vêtements de flottaison individuels
- 602.63 Radeaux de sauvetage et équipement de survie – Vols au-dessus d'un plan d'eau

Préparation du vol, plans de vol et itinéraires de vol

- 602.70 Définitions
- 602.71 Renseignements avant vol
- 602.72 Renseignements météorologiques
- 602.73 Exigences relatives au dépôt du plan de vol ou de l'itinéraire de vol
- 602.74 Contenu du plan de vol ou de l'itinéraire de vol
- 602.75 Dépôt du plan de vol ou de l'itinéraire de vol
- 602.76 Modifications du plan de vol
- 602.77 Exigences relatives au dépôt d'un compte rendu d'arrivée
- 602.78 Contenu du compte rendu d'arrivée
- 602.79 Rapports sur les aéronefs en retard

Exigences avant vol et exigences relatives au carburant

- 602.86 Bagages de cabine, équipement et fret
- 602.88 Exigences relatives au carburant
- 602.89 Exposé donné aux passagers

Utilisation d'un aéronef à un aéroport ou dans son voisinage

- 602.96 Généralités
- 602.97 Utilisations des aéronefs VFR et des aéronefs IFR aux aéroports non contrôlés à l'intérieur d'une zone MF
- 602.98 Exigences générales pour les comptes rendus MF
- 602.99 Procédures de compte rendu MF avant de circuler sur l'aire de manœuvre
- 602.100 Procédures de compte rendu MF au départ
- 602.101 Procédures de compte rendu MF à l'arrivée
- 602.102 Procédures de compte rendu MF au cours des circuits continus
- 602.103 Procédures de compte rendu en traversant une zone MF
- 602.105 Critères acoustiques d'utilisation

Règles de vol à vue

- 602.114 Conditions météorologiques de vol à vue minimales pour un vol VFR dans l'espace aérien contrôlé
- 602.115 Conditions météorologiques de vol à vue minimales pour un vol VFR dans l'espace aérien non contrôlé
- 602.116 Vol VFR OTT
- 602.117 Vol VFR spécial

Radiocommunications

- 602.133 Langues utilisées dans les radiocommunications aéronautiques
- 602.134 Demande de services de la circulation aérienne
- 602.136 Écoute permanente
- 602.138 Panne de radiocommunications bilatérales en vol VFR

Communications d'urgence et sûreté

- 602.143 Capacité de la radiofréquence de secours
- 602.144 Signaux d'interception, interception d'aéronefs et instructions d'atterrir
- 602.145 ADIZ
- 602.146 Plan ESCAT

605 – Exigences relatives aux aéronefs

Généralités

- 605.03 Autorité de vol
- 605.04 Accessibilité du manuel de vol de l'aéronef
- 605.05 Inscriptions et affiches
- 605.06 Normes et état de service de l'équipement d'aéronef
- 605.08 Équipement qui n'est pas en état de service ou a été enlevé – Généralités

Exigences relatives à l'équipement de l'aéronef

- ➔ 605.14 Aéronefs entraînés par moteur – Vol VFR de jour
- 605.15 Aéronefs entraînés par moteur – Vol VFR OTT
- 605.16 Aéronefs entraînés par moteurs – Vol VFR de nuit
- 605.17 Utilisation des feux de position et des feux anti-collision
- 605.22 Exigences relatives aux sièges et aux ceintures de sécurité
- 605.24 Exigences relatives à la ceinture-baudrier
- ➔ 605.25 Ceintures de sécurité et ensembles de retenue – Utilisation générale
- 605.28 Ensembles de retenue d'enfants
- 605.29 Dispositif de blocage des commandes de vol
- 605.31 Équipement et réserve d'oxygène
- ➔ 605.32 Utilisation d'oxygène
- ➔ 605.35 Transpondeur et équipement de transmission automatique d'altitude-pression
- ➔ 605.38 ELT
- ➔ 605.40 Déclenchement de l'ELT

Exigences relatives à la maintenance d'aéronefs

- ➔ 605.84 Maintenance d'aéronefs – Généralités
- 605.85 Certification après maintenance et travaux élémentaires
- 605.86 Calendrier de maintenance
- 605.88 Inspection suivant des conditions d'utilisation anormales

Dossiers techniques

- 605.92 Exigences relatives à la tenue des dossiers techniques
- 605.93 Dossiers techniques – Généralités
- ➔ 605.94 Exigences relatives aux carnets de route
- ➔ 605.95 Carnet de route transporté à bord
- 605.97 Transfert des dossiers

606 – Divers

- 606.02 Assurance-responsabilité

Bureau de la sécurité des transports du canada (BST) (TC-AIM GEN 3.0)

- 1 Définitions
- 2 Rapports sur un accident
aéronautique
- 3 Tenue et conservation des
éléments de preuve

Procédures et services de la circulation aérienne

Se référer au TC-AIM RAC 1.0 et 4.0.

- 1 Services de la circulation
aérienne et services consultatifs
- 2 Procédures de communication
- 3 Service radar, position selon le
code horaire
- 4 Instruction et autorisation de
l'ATC
- 5 Espacement pour la turbulence
de sillage
- 6 Procédures aux aérodromes
contrôlés et non contrôlés
- 7 Fréquence obligatoire (MF) et
fréquence de trafic d'aérodromes
(ATF)
- 8 Zone d'utilisation de fréquence
commune (CFA)
- 9 Procédures en route VFR
- 10 Procédures d'attentes VFR
- 11 Exploitation simultanée des
pistes qui se croisent (LAHSO)
- 12 Les procédures au sol de
prévention d'intrusion sur une
piste en service

Navigation

Navigation et aides radio

Définitions

- 1 Méridien
- 2 Méridien d'origine
- 3 Longitude
- 4 Équateur
- 5 Latitude
- 6 Loxodromie et orthodromie
- 7 Déclinaison
- 8 Isogone
- 9 Ligne agonique
- 10 Déviation
- 11 Route
- 12 Cap
- 13 Vitesse
- 14 Vitesse sol
- 15 Position air
- 16 Position sol
- 17 Gisement
- 18 Vitesse du vent
- 19 Dérive

Cartes

- 1 Cartes Mercator transversale (VTA)
- 2 Projection conique conforme de Lambert (VNC)
- 3 Signes topographiques
- 4 Altitudes et courbes de niveau (relief)
- 5 Renseignements aéronautiques
- 6 Échelles et unités de mesure
- 7 Repérage d'une position par sa latitude et sa longitude
- 8 Aides à la navigation

Heure et longitude

- 1 Système de 24 heures
- 2 Fuseaux horaires et leurs rapports à la longitude
- 3 Passage de l'heure UTC en heure locale et vice versa

Navigation du pilote

- 1 Utilisation des cartes aéronautiques
- 2 Mesure des routes et des distances
- 3 Lecture de la carte
- 4 Mise sur cap – Angle visuel de départ
- 5 Points de contrôle et points de repère
- 6 Utilisation de droites de position pour obtenir le repère
- 7 Vérification de la vitesse au sol et correction de l'ETA
- 8 Déclinaison et déviation
- 9 Route vraie, route magnétique
- 10 Détermination de la dérive par les lignes de 10 degrés
- 11 Méthode de doublement de l'erreur de route pour rejoindre la route
- 12 Méthode des angles d'ouverture et de fermeture
- 13 Méthode de correction de cap à vue
- 14 Déroutement vers une autre destination
- 15 Retour au point de départ (route inverse)
- 16 Navigation à basse altitude
- 17 Navigation à l'estime (DR), triangle des vitesses
- 18 Calcul mental en vol et journal de bord

Navigation du pilote (suite)

- ➔ 19 Mesures à prendre en cas d'incertitude de sa position
- 20 Cap magnétique, cap vrai et cap compas
- 21 Vitesse indiquée et vitesse corrigée
- 22 Vitesse vraie et vitesse sol
- 23 Erreurs de compas
- 24 Communications radio

Ordinateurs de navigation

- ➔ 1 Cap et vitesse sol
- ➔ 2 Altitude pression, densité et vraie
- ➔ 3 Vitesse indiquée, corrigée et vraie
- ➔ 4 Temps, vitesse, sol et distance
- ➔ 5 Consommation de carburant et conversions

Préparation avant le vol

- ➔ 1 Facteurs à considérer sur le choix de la route
- 2 Préparation de la carte
- ➔ 3 Renseignements météorologiques
- ➔ 4 NOTAM
- ➔ 5 Suppléments de l'AIP
- 6 Choix des points de contrôle
- ➔ 7 Quantité de carburant nécessaire
- ➔ 8 Masse et centrage
- ➔ 9 Utilisation du Supplément de vol Canada
- 10 Documents obligatoires à bord de l'aéronef
- 11 Plan de vol et itinéraire de vol
- 12 Formule de préparation de vol
- 13 État de service de l'aéronef

Organisateur électronique de poste de pilotage

- ➔ 1 Principes de base, utilisation et limites
- ➔ 2 Les sources d'énergie et les systèmes de secours
- ➔ 3 Gestion des distractions
- 4 Risques d'incendie

Théorie de la radioélectricité

- 1 Caractéristiques des ondes radioélectriques à basses fréquences, à hautes fréquences et à très hautes fréquences
- 2 Bandes de fréquences utilisées pour la radionavigation et les communications radio
- 3 Limites de réception

Système mondial de satellites de navigation (GNSS, GPS)

- ➔ 1 Principes de base, utilisation et limites

Autres aides radio et radar – principes de base et utilisation

- ➔ 1 Transpondeur
- 2 Surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B)
- ➔ 3 Radiobalise de secours (ELT)
- ➔ 4 Radars primaire et secondaire de surveillance (PSR, SSR)
- 5 Systèmes d'avertissement de trafic et d'évitement d'abordage (TCAS)

Météorologie

Météorologie

Atmosphère terrestre

- 1 Composition et propriétés physiques
- 2 Structure verticale
- 3 Atmosphère-type
- 4 Densité et pression
- 5 Expansion et compression

Pression atmosphérique

- 1 Les unités de mesure
- 2 Pression au niveau de la station
- 3 Pression au niveau de la mer
- 4 Systèmes de pression et variations
- 5 Effets de la température
- 6 Isobares

Aspects météorologiques de l'altimétrie

- 1 Altitude pression
- 2 Altitude densité
- 3 Calages altimétriques
- 4 Considérations lors des vols à destination ou en provenance de zones de haute pression ou de basse température

Température

- 1 Réchauffement et refroidissement de l'atmosphère – Convection, advection et rayonnement
- 2 Différence horizontale
- 3 Variations de température en altitude
- 4 Inversions
- 5 Couches isothermes

Humidité

- 1 Humidité relative, point de rosée
- 2 Sublimation et condensation
- 3 Formation des nuages
- 4 Précipitation
- 5 Gradient adiabatique vertical saturé et sec

Stabilité et instabilité

- 1 Gradient thermique vertical et stabilité
- 2 Modification de la stabilité
- 3 Caractéristiques de l'air stable et de l'air instable
- 4 Réchauffement et refroidissement de la surface
- 5 Processus d'ascendance
- 6 Subsidence et convergence

Nuages

- 1 Classification
- 2 Formation et structure
- 3 Types et identification
- 4 Précipitation et turbulence associées aux nuages

Couches au sol

- 1 Formation du brouillard
- 2 Types de brouillard (incluant la bruine)
- 3 Brume et fumée
- 4 Obstacles à la visibilité associés au vent

Turbulence

- 1 Convection
- 2 Mécanique
- 3 Orographique
- 4 Cisaillement du vent
- 5 Critères pour la transmission des observations

Vent

- 1 Définition
- 2 Gradient de pression
- 3 Déviation causée par la rotation de la Terre
- 4 Vent dans les basses couches, variation du vent en surface
- 5 Frottement
- 6 Mouvement dextrogyre et lévogyre
- 7 Rafales et grains
- 8 Effets diurnes
- 9 Brises de mer et de terre
- 10 Effets catabatiques et anabatiques
- 11 Effets topographiques
- 12 Cisaillement du vent, types et causes

Masses d'air

- 1 Définition et caractéristiques
- 2 Formation et classification
- 3 Modification
- 4 Facteurs qui déterminent le temps
- 5 Effets géographiques et saisonniers
- 6 Masses d'air touchant l'Amérique du Nord

Fronts

- 1 Structure
- 2 Types
- 3 Formation
- 4 Coupes verticales
- 5 Temps associé au front froid
- 6 Temps associé au front chaud
- 7 Langues d'air chaud en altitude et fronts en altitude

Givrage de l'aéronef

- 1 Pluie verglaçante en vol
- 2 Gelée blanche
- 3 Givrage d'impact (moteur)

Orages

- 1 Conditions favorisant la formation
- 2 Structure et développement
- 3 Types – associés aux masses d'air et aux fronts
- 4 Dangers – courant ascendant, courant descendant, front de rafale, rafale descendante, microrafale, grêle, éclair
- 5 Lignes de grains

Autres dangers

- 1 Ouragans
- 2 Tornades
- 3 Feux de forêt
- 4 Tourbillons de poussière/sable (*dust devils*)
- 5 Éclipse

Services météorologiques offerts aux pilotes

- 1 Services d'information météorologique à l'aviation (AWIS)
- 2 Service d'exposés météorologiques à l'aviation (SEMA)
- 3 Station d'information de vol (FSS) et Centres d'information de vol (FIC)
- 4 Services de planification de vol en collaboration (CFPS)
- 5 Service automatique d'information de région terminale (ATIS)

Bulletins météorologiques pour l'aviation

- 1 Message d'observations météorologiques régulières (METAR) – déchiffrage
- 2 Matériel automatisé : système automatisé d'observations météorologiques (AWOS), système d'information météorologique limitée (LWIS) et système automatisé d'information météorologique (AUTO)
- 3 Compte rendu météorologique de pilote (PIREP)

Prévisions météorologiques pour l'aviation

- 1 Horaire des transmissions et périodes de validité
- 2 Déchiffrage
- 3 Prévisions de zones graphiques (GFA)
- 4 Prévisions de région terminale (TAF)
- 5 Prévisions de températures et des vents en altitude (FB)
- 6 Avis météorologiques aux navigants (AIRMET)
- 7 Avertissement des dangers météorologiques en vol (SIGMET)

Cartes du temps et cartes de prévisions

- 1 Horaires des transmissions et périodes de validité
- 2 Déchiffrage et symboles
- 3 Carte du temps en surface
- 4 Carte de prévision en surface

Aéronautique - connaissances générales

Cellules, moteurs et systèmes

Cellules

- 1 Type de construction

Train d'atterrissage, freins et volets

- 1 Système mécanique
- 2 Système hydraulique
- 3 Système électrique

Moteurs

- 1 Cycle à deux et à quatre temps
- 2 Moteurs électriques
- 3 Méthodes de refroidissement
- 4 Principes de la magnéto
- 5 Double allumage
- 6 Échappement
- 7 Commandes auxiliaires
- 8 Turbocompression
- 9 Effet de l'altitude densité et de l'humidité
- 10 Limites d'utilisation et d'exploitation
- 11 Instruments

Carburant

- 1 Principe de fonctionnement
- 2 Mélange air-carburant
- 3 Commandes de mélange
- 4 Givrage du carburateur
- 5 Utilisation du réchauffage du carburateur et l'effet sur le mélange

Injection

- 1 Principes de fonctionnement
- 2 Givrage
- 3 Source auxiliaire d'air

Système électrique

- 1 Rôle de la génératrice, de l'alternateur et de la batterie
- 2 Types de batteries pour avion électrique
- 3 Éclairage
- 4 Ampèremètre et indicateur de charge
- 5 Barres d'alimentation
- 6 Disjoncteurs et fusibles
- 7 Mise à la terre et à la masse

Système de lubrification et huiles

- 1 Types d'huile, viscosité, classe, variation saisonnière
- 2 Usages
- 3 Méthodes de lubrification
- 4 Mise à l'air libre
- 5 Filtres
- 6 Radiateur d'huile

Système de carburant et carburants

- 1 Types, couleur, et propriétés
- 2 Poids et densité
- 3 Additifs
- 4 Contamination et dégradation
- 5 Emplacement des réservoirs
- 6 Mise à l'air libre et cloisonnement
- 7 Canalisations, filtres et purgeurs
- 8 Tubulure d'admission
- 9 Détonation et préallumage, causes et effets
- 10 Bouchon de vapeur
- 11 Pompes d'injection de départ
- 12 Gestion du carburant
- 13 Manipulation du carburant – avitaillement
- 14 Considérations hivernales

Autres systèmes

- 1 Oxygène
- 2 Dépression

Théorie du vol

Mécanique du vol

- 1 Théorème de Bernoulli
- 2 Lois de Newton

Forces agissant sur un avion

- 1 Portance
- 2 Traînée – induite et parasite
- 3 Variation de la portance et de la traînée en fonction de l'angle d'attaque
- 4 Traction
- 5 Poids
- 6 Équilibre
- 7 Centre de poussée
- 8 Forces centrifuges et centripètes
- 9 Forces agissant sur un avion durant des manœuvres
- 10 Excursion en roulis
- 11 Rapport entre le facteur de charge et la vitesse de décrochage
- 12 Limites structurales
- 13 Charge de rafale

Profils aérodynamiques

- 1 Champs de pression autour du profil
- 2 Vent relatif et angle d'attaque
- 3 Effets aérodynamiques du givrage en vol
- 4 Déflexion vers le bas
- 5 Tourbillons de bout d'aile
- 6 Angle d'incidence

Hélices

- 1 Rendement de l'hélice aux différentes vitesses
- 2 Hélices à pas fixe et hélices à pas variable
- 3 Couple, souffle de l'hélice, effet gyroscopique et asymétrie de la traction

Conception d'une aile

- 1 Forme en plan de l'aile
- 2 Surface, envergure, corde
- 3 Allongement
- 4 Profilage
- 5 Cambrure
- 6 Écoulement laminaire
- 7 Dièdre et dièdre négatif
- 8 Gauchissement
- 9 Fentes et becs
- 10 Cloison d'aile et bande de décrochage
- 11 Déporteurs
- 12 Volets
- 13 Canards

Stabilité

- 1 Stabilité longitudinale, latérale et directionnelle
- 2 Stabilité naturelle
- 3 Moyens employés pour arriver à la stabilité

Commandes de vol

- 1 Axes de l'avion et plans de mouvements
- 2 Rôles des gouvernes
- 3 Corrélation entre le roulis et le lacet
- 4 Lacet inverse et traînée d'aileron
- 5 Équilibrage statique et dynamique des gouvernes
- 6 Compensation et compensateurs

Instruments de bord

Circuit anémométrique (pitot et statique)

- 1 Pitot
- 2 Statique
- 3 Antigivrage
- 4 Prises auxiliaires de pression statique et les erreurs

Anémomètre

- 1 Principes de fonctionnement
- 2 Erreurs
- 3 Secteurs et repères
- 4 Définitions (IAS/CAS/TAS)

Variomètre

- 1 Principes de fonctionnement
- 2 Erreurs
- 3 Retards

Altimètre/ altimètre avec transmission automatique d'altitude

- 1 Principes de fonctionnement
- 2 Erreurs

Compas magnétique

- 1 Principes de fonctionnement
- 2 Inclinaison du compas aux latitudes élevées
- 3 Erreurs de virage d'accélération et de décélération
- 4 Déviation
- 5 Carte de déviation du compas
- 6 Vérifications de l'état du fonctionnement du compas

Gyroscopes

- 1 Principes de fonctionnement
- 2 Inertie
- 3 Précession

Indicateur de cap

- 1 Principes de fonctionnement
- 2 Erreurs
- 3 Limites
- 4 Mode d'alimentation

Indicateur d'assiette

- 1 Principes de fonctionnement
- 2 Erreurs
- 3 Limites
- 4 Mode d'alimentation

Indicateur de virage et d'inclinaison latérale et coordonnateur de virage

- 1 Principes de fonctionnement
- 2 Erreurs
- 3 Limites
- 4 Mode d'alimentation

Système d'instruments de vol électronique (EFIS)

- 1 Principes de fonctionnement
- 2 Erreurs
- 3 Limites
- 4 Mode d'alimentation

Vol aux instruments

- 1 Perte de références visuelles
- 2 Instruments de contrôle et instruments de performance
- 3 Balayage et interprétation des indications des instruments
- 4 Contrôle de l'aéronef
- 5 Les assiettes anormales et les récupérations

Opérations aériennes

Généralités

- 1 Responsabilités du pilote commandant de bord
 - 2 Exploitation en hiver
 - 3 Évitement des orages
 - 4 Vol en montagne
 - 5 Prévention des collisions, utilisation des phares d'atterrissage
 - 6 Numérotage des pistes
 - 7 Seuil de piste décalé
 - 8 Phare rotatif d'aérodrome
 - 9 Indicateurs visuels de pente d'approche (VASIS) : VASI, AVASI, PAPI et APAPI
 - 10 Balisages et marques d'obstacles
 - 11 Unités de mesures et conversions
 - 12 Communications radio
 - 13 Brouettage
 - 14 Marsouinage
 - 15 Aquaplanage
 - 16 Circulation au sol
 - 17 Effets du vent et cisaillement du vent
 - 18 Glissades
- 9 Effets des différentes surfaces de piste sur la course au décollage et à l'atterrissage
- 10 Pistes à pentes ascendantes ou descendantes

Utilisation des graphiques de performances

- 1 Graphique de décollage
- 2 Graphique de vent de travers
- 3 Coefficient canadien de frottement sur piste (CRFI)
- 4 Graphique de croisière
- 5 Graphique de débit de carburant
- 6 Graphique d'atterrissage
- 7 Vitesse de performance (V) – V_a , V_{no} , V_{fe} , V_{lo} , V_{ne} , V_s , V_x , V_y
- 8 Effet de la glace, de la neige, du givre, de la neige fondante, de l'eau sur la distance de décollage et d'atterrissage

Performance des avions

Incluant l'information approuvée
sur l'exploitation

- 1 Effets de la contamination des surfaces critiques
- 2 Rapport portance, traînée
- 3 Effet de la densité de l'air et de l'humidité
- 4 Assiette plus puissance égale performance – la montée, la descente et le vol en palier
- 5 Décollages et atterrissages normaux, courts et sur terrain mou ou inégal
- 6 Effet de sol
- 7 Meilleur angle de montée (V_x)
- 8 Meilleur taux de montée (V_y)
- 9 Vitesse de manœuvre (V_a)
- 10 Vitesse maximale pour l'utilisation normale (V_{no})
- 11 Vitesse à ne jamais dépasser (V_{ne})
- 12 Vitesse maximale avec volets sortis (V_{fe})
- 13 Vitesse de référence d'atterrissage (V_{ref})
- 14 Vitesse maximale de manœuvre du train d'atterrissage (V_{lo})
- 15 Distance maximale en vol plané
- 16 Distance franchissable maximale
- 17 Autonomie maximale
- 18 Vol lent
- 19 Décrochages
- 20 Vitesse de décrochage indiquée et vraie
- 21 Vitesse de décrochage vs altitude
- 22 Vrilles
- 23 Spirales
- 24 Altitudes recommandées de rétablissement
- 25 Influence de l'inclinaison et de la vitesse sur la cadence et le rayon de virage
- 26 Effets des changements de masse ou du centre de gravité (CG) sur les performances
- 27 Utilisation du manuel d'exploitation de l'aéronef –

Performance des avions (suite)

- 28 Utilisation d'information non approuvée sur l'exploitation
- 29 Charges externes (ex. caméras miniatures)

Masse et centrage

- 1 Terminologie (ex. ligne de référence, bras de levier, moment)
- 2 Poids normalisés
- 3 Calculs pour trouver la position du CG
- 4 Limites du CG
- 5 Masses à vide et masse brute
- 6 Masse maximale à l'atterrissage
- 7 Modification du chargement
- 8 Arrimage du chargement et répartition des passagers
- 9 Catégorie normale et utilitaire
- 10 Calcul du carburant à zéro
- 11 Poids maximal sans carburant

Turbulence de sillage

- 1 Causes
- 2 Effets
- 3 Évitement

Recherche et sauvetage (SAR) (Voir AIM de TC – partie SAR)

- 1 Types de services offerts
- 2 Utilisation de l'ELT
- 3 Aéronef en état d'urgence
- 4 Survie – techniques de base

Contamination des surfaces critiques des aéronefs

- 1 Le concept de l'aéronef propre
- 2 Contaminants gelés et méthodes pour éliminer les contaminants gelés
- 3 Le phénomène de l'aéronef imprégné de froid
- 4 Inspection de contamination avant le décollage
- 5 Types de glace
- 6 Liquides dégivrants et antigivrants – type I, II, III, IV
- 7 L'utilisation adéquate des liquides dégivrants et antigivrants

Facteurs humains

Physiologie aéronautique

- 1 Hypoxie et hyperventilation
- 2 Effets de l'expansion des gaz
- 3 Décompression (y compris la plongée sous-marine)
- 4 Technique de balayage visuel / références visuelles
- 5 Ouïe
- 6 Orientation et désorientation (y compris les illusions optiques et vestibulaires)
- 7 « G » positif et négatif
- 8 Sommeil et fatigue
- 9 Anesthésiques
- 10 Dons de sang

Le pilote et le milieu d'exploitation

- 1 État de santé et forme physique individuelles
- 2 Alimentation, nutrition et jeûne
- 3 Médicaments (avec ou sans ordonnance)
- 4 Consommation de substances (alcool, drogues et stupéfiants)
- 5 Grossesse
- 6 Chaleur et froid
- 7 Bruits et vibrations
- 8 Effets du tabagisme et du vapotage
- 9 Dangers toxiques (y compris le monoxyde de carbone)

Psychologie aéronautique

- 1 Le processus de prise de décision
- 2 Facteurs qui influencent la prise de décision
- 3 Conscience de la situation
- 4 Stress
- 5 Gestion du risque
- 6 Gestion des menaces et des erreurs
- 7 Attitudes dangereuses
- 8 Charge de travail (Attention et traitement de l'information)

Relation pilote – équipement et matériel

- 1 Commandes et affichages – Erreurs d'interprétation et de commande
- 2 Cartes - erreurs d'interprétation et d'utilisation
- 3 Interaction avec l'automatisation, les organisateurs électroniques de poste de pilotage, cartes GNSS/GPS défilantes
- 4 Utilisation correcte des listes de vérifications et des manuels

Relations interpersonnelles

- 1 Communications avec le personnel au sol, avec les membres d'équipage de conduite, le personnel d'entretien, les services de la circulation aérienne et les passagers
- 2 Relations familiales, pressions du groupe de pairs et conflits d'objectifs

Matériel d'étude recommandé

- ❖ Spécimen d'examen pour la licence de pilote privé (TP 13014F)
- ❖ Manuel de pilotage (TP 1102F)
- ❖ Manuel d'information aéronautique (AIM de TC) (TP 14371F)
- ❖ [Règlement de l'aviation canadien \(RAC\)](#)
- ❖ Facteurs humains en aviations - Manuel de base (TP 12863F)
- ❖ Réglementation aérienne pour le permis d'élève pilote ou pour les postulants étrangers et militaires de la licence de pilote privé (PSTAR) (TP 11919F)
- ❖ Guide phraséologie VFR par NAV CANADA
<https://www.navcanada.ca/fr/phraséologie-vfr.pdf>
- ❖ [Programme d'autoformation destiné à la mise à jour des connaissances des équipages de conduite](#) (sur le site Internet tc.gc.ca)
- ❖ Manuel de météorologie de l'ARC (TP 9352F) (anciennement connu sous le nom de *Manuel de météorologie du Commandement aérien*)
- ❖ MANAB Manuel d'abréviations de mots
- ❖ Référentiel de météorologie à l'aviation (AVMET) de Nav Canada
<https://avmet.navcanada.ca/fr/>
- ❖ Dans le doute... petits et gros aéronefs - formation sur la contamination des surfaces critiques des aéronefs (TP 10643F)
- ❖ Guide pour les médecins examinateurs de l'aviation civile (TP13312F)
- ❖ Supplément de vol - Canada (CFS)
- ❖ Cartes aéronautiques de navigation VFR (VNC)/Cartes de régions terminales VFR (VTA)
- ❖ Comment utiliser les produits d'information aéronautique de NAV CANADA
<https://www.navcanada.ca/fr/comment-utiliser-les-produits-dinformation-aeronautique-de-nav-canada.pdf>
- ❖ AIP Canada : partie 1 GEN, partie 2 ENR et partie 3 AD
- ❖ Circulaires d'information aéronautique publiées par NAV CANADA
- ❖ Manuel des espaces aériens désignés (DAH) (TP – 1820F)
- ❖ Normes et pratiques recommandées pour les aérodromes (TP 312F)
- ❖ CI 700-065 – Risques de feux à haute énergie liés à la défaillance de piles au lithium-ion
- ❖ CI 500-004 – Charges externes sur les avions – Processus d'approbation et considérations relatives aux essais en vol
- ❖ CI 700-020 – Organismes électroniques de poste de pilotage
- ❖ CI 700-031 – Prévention et sortie du décrochage d'un avion
- ❖ Utilisation de l'essence automobile dans les aéronefs (TP 10737F)
- ❖ [Sécurité aériennes – Nouvelles](#) (sur le site Internet tc.gc.ca)

Le guide d'étude (RIC-21) du certificat restreint de radiotéléphoniste (service aéronautique) est disponible sans frais d'Innovations, Sciences et Développement économique Canada - Examens et licence radio (<https://ised-isde.canada.ca/>).

On peut obtenir des renseignements sur d'autres publications et manuels produits par des maisons d'édition commerciales auprès des unités locales de formation au pilotage, des librairies et des autres sources du genre.

Matériel d'étude recommandé pour l'examen de conversion des certificats de pilotes de la *Federal Aviation Administration (FAA)*

Les candidats qui passent l'examen de conversion d'un certificat de la FAA à une licence de pilote privé canadienne (examen FAAPA) sont encouragés à revoir les références suivantes dans la mesure où elles traitent de l'utilisation d'avions en conditions VFR :

RAC partie I, sous-partie 1	Dispositions générales 101.01 - Définitions (au besoin)
RAC partie IV, sous-partie 1	Permis, licences et qualifications de membre d'équipage de conduite 401.05 – Mise à jour des connaissances 401.26 – Licence de pilote privé, Avion - Avantages
RAC partie IV, sous-partie 4	Exigences médicales 404.04 – Délivrance, renouvellement, période de validité et prolongation d'un certificat médical
RAC partie VI, sous-partie 1	L'espace aérien Section I – Structure, classification et utilisation de l'espace aérien Section II – Restrictions relatives à l'utilisation d'aéronefs et dangers pour la sécurité aérienne
RAC partie VI, sous-partie 2	Règles d'utilisation et de vol Section I – Généralités Section II – Exigences relatives à l'équipement opérationnel et à l'équipement de secours Section III – Préparation du vol, plans de vol et itinéraires de vol Section IV – Exigences avant vol et exigences relatives au carburant Section V – Utilisation d'un aéronef à un aérodrome ou dans son voisinage Section VI – Règles de vol à vue Section VIII – Radiocommunications Section IX – Communications d'urgence et sûreté

RAC partie VI, sous-partie 5	Exigences relatives aux aéronefs Section I – Exigences relatives aux aéronefs – Généralités Section II – Exigences relatives à l'équipement de l'aéronef
AIM de TC – GEN	Généralités 1.0 - Renseignements généraux 3.0 – Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST)
AIM de TC – AGA	Aérodromes 7.14 – Balisage lumineux – Balisage lumineux d'aérodrome télécommandé (ARCAL)
AIM de TC – COM	Communications 1.7 – Radiocommunications vocales – Utilisation du téléphone en cas de panne des communications radio
AIM de TC – RAC	Règles de l'air et services de la circulation aérienne 2.0– Espace aérien – Normes et procédures 3.6 – Planification du vol – Modifications à l'information contenue dans un plan de vol ou dans un itinéraire de vol 3.11 – Fermeture d'un plan de vol 4.0 – Exploitation d'aéroport 5.0 – Procédure selon les règles de vol à vue (VFR) en route
AIM de TC – SAR	Recherches et sauvetage 3.9 – ELT – Tableau des exigences
AIM de TC – MAP	Cartes et publications aéronautiques 2.0 – Publications aéronautiques 2.3 – Circulaires d'information aéronautique (AIC) de l' <i>AIP CANADA</i>
AIM de TC – LRA	Délivrance des licences, immatriculation et navigabilité 1.12 – Licences des membres d'équipage de conduite – Exigences relatives à la mise à jour des connaissances
AIM de TC – AIR	Discipline aéronautique 1.6 – Renseignements généraux – Coefficient canadien de frottement sur piste (CRFI) 2.12 – Opérations de vol – Opérations de vol en hiver

Renseignements

Pour des informations sur l'emplacement des écoles de pilotage ou sur d'autres sujets se rattachant à la délivrance des licences d'équipage de conduite, veuillez communiquer avec le bureau régional de votre région. Une liste complète se trouve à l'adresse suivante :

<https://tc.canada.ca/fr/aviation/contacts-bureaux-aviation-civile>

Lettre de recommandation pour l'examen écrit pour la licence de pilote privé (avion)

Nom du candidat (en lettres moulées)	N° de dossier
Nom de l'instructeur recommandant, n° de licence et classe d'instructeur (en lettres moulées)	
Nom et numéro de l'unité de formation au pilotage (s'il y a lieu) (en lettres moulées)	

À qui de droit,

La présente atteste que le(la) candidat(e) a complété le cours d'instruction théorique au sol et que cette personne possède des connaissances suffisantes pour se présenter à l'examen écrit en vue de l'obtention d'une licence de pilote privé - avion. (RAC 421.13(3)(a))

Les exigences de la norme 421.13 du RAC ont été examinées et confirmées comme étant satisfaites pour être admissibles à l'examen écrit. (RAC 401.05, 421.05, 421.66)

Heures de vol accumulées (RAC 421.13(4)(a)) : _____

Sincèrement,

Signature et date (au plus 60 jours avant la date de l'examen écrit)

À noter : Le candidat doit présenter cette lettre ainsi qu'une pièce d'identité avec photo, une preuve d'aptitude médicale et une preuve de formation ou d'expérience, puis payer les droits d'examen appropriés au surveillant d'examens à tout centre d'examen autorisé par Transports Canada.

Lettre de recommandation pour l'examen écrit à parties pour la licence de pilote privé (avion)

Nom du candidat (en lettres moulées)	N° de dossier
Nom de l'instructeur recommandant, n° de licence, classe d'instructeur (en lettres moulées)	
Nom et numéro de l'unité de formation au pilotage (s'il y a lieu) (en lettres moulées)	

À qui de droit,

La présente atteste que le(la) candidat(e) a reçu de l'instruction supplémentaire et que cette personne possède des connaissances suffisantes pour se présenter à nouveau à l'examen écrit en vue de l'obtention d'une licence de pilote privé – avion, pour le(s) examen(s) supplémentaires(s) suivant(s) : (RAC 400.04)

☐ Droit aérien

☐ Météorologie

☐ Navigation

☐ Aéronautique – Connaissances générales

Les exigences de la norme 421.13 du RAC ont été examinées et confirmées comme étant satisfaites pour être admissibles à l'examen écrit. Cette lettre est signée par un instructeur de vol possédant une licence et une qualification valides. (RAC 401.05, 421.05, 421.66)

Heures de vol accumulées (RAC 421.13 (4) (a)) : _____

Sincèrement,

Signature et date (au plus 60 jours avant la date de l'examen écrit)

À noter : Le candidat doit présenter cette lettre ainsi qu'une pièce d'identité avec photo, une preuve d'aptitude médicale et une preuve de formation ou d'expérience, puis payer les droits d'examen appropriés au surveillant d'examens à tout centre d'examen autorisé par Transports Canada.